

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

181766

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7990 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ABDESLAM K HAIRI

Date de naissance : 30/08/1964

Adresse :

Tél. : 06 61 45 71 09 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/09/2023

Nom et prénom du malade : Ziani Siham Age: 54

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ZIANI Siham atteint au Bas d

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : DC ceste

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/09/23	DS		250	DR. CH. DURMIER M. B. 10/09/23

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr BENHADIA KARIM Pharmacie Der Assalam 32 Ouled Djellal Gharb 93 22 31 Tél : 05 22 93 22 31	05/09/23	93,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. CHENGUIR Meriem

Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale



Lauréat de la faculté de médecine de Casablanca
Ancienne interne du CHU Casablanca

Explorations de la surdité et des Acouphènes,
Ronflement et Pathologie du sommeil,
Vertige et trouble d'équilibre
Explorations Endoscopiques
Chirurgie des amygdales et de la thyroïde
Adultes et Enfants

الدكتورة شنکير مريم

أخصائية في أمراض و جراحة
الأنف - الأنف و الحنجرة

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

تشخيص نقص السمع و الطنين،
الشخير وإضطرابات النوم،
الدوقة و إضطرابات التوازن،
الشخص بالمنظار الداخلي
جراحة اللوزتين و الغدة الدرقية
للكبار و الصغار

05/09/2023

ZIANI SIHAM

Casa le,.....

79,00

- **Auricularum 90000 ui-100000ui - poudre auriculaire et solvant**
5 doses, matin, soir, pendant 8 jours OD
- **Doliprane 1 g - comprimé effervescent sécable**
1 Comprimé, matin, midi, soir, pendant 3 jours

SV

14,60

93,60

SV

DR BENYADIA KARIM
Pharmacie Dr Benyadia Assalam
32 Oulfa - Casablanca
Tél: 05 22 93 22 37

P D V I 4 D H 6 C
F R 0 3 / 6
L O T M 1 0 5 9

Dr. CHENGUIR Meriem
Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale
Boulevard Moulouya 10 Lotissement Selouane
Boulevard Moulouya 10-11 Oulfa - Casablanca
Ecole 1 April 4 Lot 10-11 Oulfa - Casablanca
N° NPE 15123984
Tél 05 22 65 72 53

LOT 231739 1
EXP 05 2025
PPV 79.00 DH

uniquement sur ordonnance - Liste I

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

3712

Auricularum

POUDRE ET SOLVANT
Voie Auriculaire



Lauréat de la faculté de médecine de casa
Ancienne interne du CHU Casablanca

Explorations de la surdité et des Acouphénes,
Ronflement et Pathologie du sommeil,
Vertige et trouble d'équilibre
Explorations Endoscopiques
Chirurgie des amygdales et de la thyroïde
Adultes et Enfants

الدكتورة شنکیر مريم**أخصائية في أمراض و جراحة
الأنف - الأذن و الحنجرة**

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

تشخيص نقص السمع و الطنين،
الشخير إضطرابات النوم،
الدوخة و إضطرابات التوازن،
الفحص بالمنظار الداخلي
جراحة اللوزتين و الغدة الدرقية
للكبار و الصغار

Facture N°: 759 sa le,.....

Date : 05/09/2023

Bénéficiaire : Ziani Siham
ZIANI SIHAM

Tél: 0662368573

Email:

Adresse:

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 05/09/2023				
D366	Ablation de bouchon de cérumen ou épidermique (K5)	1	150,00	150,00
CNS	Consultation	1	250,00	250,00
			Total	400,00

Arrêté le présent document à la somme de :
quatre cents dirham(s)

Dr. CHENGUIR Meriem
Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale
Boulevard Moulouya,10 Lotissement Selouane Etage 1 Bureau 4 Lot 10 -11 Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 65 72 53 - M. 05 22 65 72 53 - E-mail : 15123904